Nations Unies A/AC.105/C.1/L.356



# Assemblée générale

Distr. limitée 1<sup>er</sup> février 2017 Français Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique Sous-Comité scientifique et technique Cinquante-quatrième session Vienne, 30 janvier-10 février 2017

## Projet de rapport

#### I. Introduction

- 1. Le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa cinquante-quatrième session à l'Office des Nations Unies à Vienne du 30 janvier au 10 février 2017, sous la présidence de Chiaki Mukai (Japon).
- 2. Le Sous-Comité a tenu [20] séances.

## A. Participation

- 3. Ont assisté à la session les représentants des 73 États membres du Comité suivants: Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Liban, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Mexique, Mongolie, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam.
- 4. À ses 855° et 860° séances, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à leur demande, les observateurs de Chypre, du Guatemala, de Malte, du Myanmar, de la Namibie, de la Norvège, du Paraguay et de la République dominicaine à participer à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugeait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision du Comité concernant le statut de ces pays.
- 5. À sa 855<sup>e</sup> séance, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à sa demande, l'observateur de l'Union européenne à participer à la session, conformément à la résolution 65/276





- de l'Assemblée générale intitulée "Participation de l'Union européenne aux travaux de l'Organisation des Nations Unies", et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugeait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision du Comité concernant le statut de l'Union européenne.
- 6. À la même séance, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à sa demande, l'observateur de l'Ordre souverain et militaire de Malte à participer à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugeait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision du Comité concernant le statut de l'Ordre.
- 7. Des observateurs du Bureau des affaires de désarmement du Secrétariat, de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'Union internationale des télécommunications (UIT) ont participé à la session.
- 8. Ont aussi assisté à la session des observateurs des organisations intergouvernementales suivantes, dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité: Agence spatiale européenne (ESA), Organisation de coopération spatiale en Asie et dans le Pacifique (APSCO), Organisation européenne de télécommunications par satellite (EUTELSAT-IGO), Organisation européenne pour des recherches astronomiques dans l'hémisphère austral (ESO), Organisation internationale de télécommunications mobiles par satellites (IMSO), Organisation internationale de télécommunications par satellites (ITSO) et Réseau interislamique de science et de technologie spatiales (ISNET).
- 9. Ont également assisté à la session les observateurs du Groupe consultatif pour la planification des missions spatiales (SMPAG) et du Réseau international d'alerte aux astéroïdes (IAWN), comme le Sous-Comité en était convenu à sa cinquante-troisième session (A/AC.105/1109, par. 182).
- 10. À sa 855e séance, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à leur demande, les observateurs de la Commission de l'Union africaine et de l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT) à participer à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugeait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision du Comité concernant le statut de ces organisations.
- 11. Ont également assisté à la session des observateurs des organisations non gouvernementales suivantes, dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité: Académie internationale d'astronautique (AIA), Association africaine de télédétection de l'environnement (AATE), Association des explorateurs de l'espace (ASE), Association européenne pour l'Année internationale de l'espace (EURISY), Association internationale pour la promotion de la sécurité spatiale (IAASS), Association pour la Semaine mondiale de l'espace, Centre régional de télédétection des États de l'Afrique du Nord (CRTEAN), Comité de la recherche spatiale (COSPAR), Comité scientifique de la physique solaire et terrestre (SCOSTEP), Conseil consultatif de la génération spatiale, Fédération internationale d'astronautique (FIA), Institut européen de politique spatiale (ESPI), National Space Society (NSS), Prix international Prince Sultan bin Abdulaziz sur l'eau, Secure World Foundation (SWF), Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT), Union astronomique internationale (UAI) et Université internationale de l'espace (ISU).
- 12. À ses 855<sup>e</sup> et 860<sup>e</sup> séances, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à leur demande, les observateurs de l'association Women in Aerospace Europe, de la Fondation européenne de la science et de Space Trust à participer à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugeait pas d'autres

2/4 V.17-00544

demandes de même nature et n'impliquait aucune décision du Comité concernant le statut de ces organisations.

- 13. Le Sous-Comité a pris note de la demande de statut d'observateur permanent auprès du Comité déposée par la Fondation européenne de la science (FES), représentée par le Comité européen pour la science spatiale (A/AC.105/C.1/2017/CRP.3).
- 14. La liste des représentants des États, des organismes des Nations Unies et des autres organisations internationales qui ont participé à la session est publiée sous la cote A/AC.105/C.1/2017/INF/[...].

#### B. Adoption de l'ordre du jour

- 15. À sa 855<sup>e</sup> séance, le 30 janvier, le Sous-Comité a adopté l'ordre du jour ci-après:
  - 1. Adoption de l'ordre du jour.
  - 2. Déclaration de la présidence.
  - 3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
  - 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
  - 5. L'espace au service du développement socioéconomique durable.
  - 6. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
  - 7. Débris spatiaux.
  - 8. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.
  - 9. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite.
  - 10. Météorologie de l'espace.
  - 11. Objets géocroiseurs.
  - 12. Utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace.
  - 13. Viabilité à long terme des activités spatiales.
  - 14. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications.
  - 15. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique.
  - 16. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

#### C. Débat général

16. [publié sous la cote A/AC.105/C.1/L.356/Add.2]

V.17-00544 3/4

#### D. Rapports nationaux

17. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des rapports présentés par les États Membres (A/AC.105/1133, Add.1 et Add.2) et des documents de séance (A/AC.105/C.1/2017/CRP.4, CRP.10, CRP.11 et CRP.12), qu'il a examinés au titre du point 3 de l'ordre du jour intitulé "Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales". Il a recommandé au Secrétariat de continuer d'inviter les États Membres à présenter des rapports annuels sur leurs activités spatiales.

### E. Colloque

- 18. Conformément à l'accord auquel est parvenu le Sous-Comité à sa quarante-quatrième session, en 2007 (A/AC.105/890, annexe I, par. 24), et à sa cinquante-deuxième session, en 2015 (A/AC.105/1109, par. 263), un colloque organisé par le Bureau des affaires spatiales sur le thème "Espace: ce qui est en jeu en 2017 et 2018" s'est tenu le 8 février 2017.
- Ce colloque, organisé sous forme de débats d'experts, a débuté avec une déclaration de bienvenue de M. Jean-Yves Le Gall, Président de la FIA, et un discours liminaire de M<sup>me</sup> Sandra Magnus, Directrice exécutive de l'American Institute of Aeronautics and Astronautics (AIAA). La première table ronde, intitulée "Views on Space – why we go", a rassemblé les experts suivants: Sandra Magnus, de l'AIAA; Sergey Krikalev, Directeur exécutif pour les vols habités de l'Agence spatiale fédérale russe; Jan Woerner, Directeur général de l'ESA; Saku Tsuneta, Vice-Président de l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale (JAXA); Mylswamy Annadurai, Directeur du centre des satellites de l'Organisation indienne de recherche spatiale (ISRO); Simonetta Di Pippo, Directrice du Bureau des affaires spatiales; et Yu Qi, Directrice générale adjointe du Département d'ingénierie des systèmes de l'Agence spatiale chinoise (CNSA). La deuxième table ronde, intitulée "International benefits from space", était composée de Roberto Battiston, Président de l'Agence spatiale italienne (ASI); Doan Ha Thang, Directeur du Bureau du Comité de l'espace du Viet Nam; Francisco Javier Mendieta, Directeur général de l'Agence spatiale mexicaine; Minoo Rathnasabathy, Directeur exécutif du Conseil consultatif de la génération spatiale; Khaled Al Hashmi, Directeur des missions spatiales de l'Agence spatiale des Émirats arabes unis; Itumeleng Makoloi, Directeur des missions spatiales de l'Agence spatiale nationale d'Afrique du Sud; Avi Blasberger, Directeur général de l'Agence spatiale israélienne; et Li Hongbo, de la Société chinoise des sciences et techniques aérospatiales (CASC).

#### F. Adoption du rapport du Sous-Comité scientifique et technique

20. Après avoir examiné les points inscrits à son ordre du jour, le Sous-Comité, à sa [...] séance, le [...] février 2017, a adopté son rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui contient les vues et recommandations exposées dans les paragraphes ci-après.

4/4 V.17-00544